

Rapport moral 2022 Jean-Michel Reynaud

Le 24 février 2022 la Russie de Poutine envahissait l'Ukraine, réactivant des réalités oubliées, éclairant le rôle essentiel du droit d'asile qui est, comme nous aimons le rappeler :

« ce qui vous reste quand vous avez tout perdu ».

Sans doute en raison de la proximité de cette guerre, de sa nature, des millions d'ukrainiennes et ukrainiens qui cherchaient refuge dans les pays européens, la Protection Temporaire sans besoin de demander l'asile, disposition prévue depuis 2001, jamais appliquée, a été mise en œuvre permettant un droit au séjour automatique et immédiat de 6 mois avec droit au travail, droit au logement et qui a déclenché une grande vague de solidarité.

Dispositions normales, et essentielles, qui devraient être accordées à toutes les personnes en quête de protection internationale.

Malheureusement l'inégalité de traitement reste la règle.

A notre échelle, l'année 2022 a été marquée, pour notre association, par l'emménagement depuis le 25 octobre dernier dans l'ancien lycée Jean-Jaurès, dans des locaux mis à notre disposition par la municipalité.

Je tiens, au nom de l'association, à remercier chaleureusement l'équipe municipale pour la confiance qu'elle nous témoigne.

Cette période a été particulièrement enthousiasmante et chargée d'engagement associatif intense pour réussir ce pari de transférer en une semaine nos activités notre matériel au 5 rue de l'ancien champ de mars depuis la MDA, dont je remercie le personnel pour nous avoir supporter et soutenu pendant les quelques années de notre présence

Emménager dans un lieu qui porte le nom de Jean-Jaurès est un symbole fort. Pouvoir compter sur l'esprit bienveillant de Jean-Jaurès, défenseur du pacifisme, de l'engagement citoyen et de la justice sociale, afin d'accomplir nos actions n'est pas de trop. Dans un moment où la guerre est en Europe et où le droit d'asile est de plus en plus menacé par les lois successives, où il risque d'être vidé de ce qui en 1951 l'a fondé : **la Convention de Genève**.

Ces nouveaux locaux nous permettent de développer les actions que nous menons, dans un cadre qui favorise les conditions de l'accueil tel que nous entendons les mettre en œuvre auprès des demandeurs d'asile. Nous tenons à remercier Théo notre interlocuteur auprès de la municipalité pour l'aménagement des locaux. Yves Geneviève et Olivier pour le transfert et l'adaptation de notre informatique.

Ces locaux, nous avons le plaisir de les partager avec d'autres associations : le **MéDA38** (Médecine et Droit d'Asile), que nous avons contribué à initier sur le modèle et avec l'appui de la structure lyonnaise, il y a un an. Depuis, avec Elise, Jean-Louis, des médecins et des accueillant(es) bénévoles, Marie, Philippe et le MéDA38a pris son envol.

Nous les partageons avec **ECLAT** une association nouvellement mise en place qui travaille à recréer du lien après des situations traumatiques, avec Delphine, Chadène et Vanessa.

Au moment de notre installation, il nous a semblé que cela avait du sens de partager cet espace avec des associations qui œuvrent dans des champs complémentaires au nôtre.

Et nous sommes très heureux de côtoyer les **associations musicales** avec qui nous espérons pouvoir dans l'avenir envisager des projets communs. Également avec d'autres qui sans doute intégreront ce vaste lieu.

Se trouver de cette belle manière au milieu de la société civile est une grande chance. Nous sommes reconnaissants à la municipalité grenobloise de nous avoir inclus dans cette démarche, qui s'inscrit dans l'esprit de l'ANVITA (Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants).

L'accueil digne, l'accompagnement dans les procédures d'asile, les démarches d'accès aux droits, l'écoute et le soutien pour les personnes qui arrivent sur notre territoire en quête d'une protection internationale sont les piliers de nos actions.

Cette année encore, un peu comme les précédentes, plus de la moitié des femmes, hommes et enfants arrivés dans la région grenobloise ne bénéficient pas d'un hébergement et d'un accompagnement dans le DNA, Dispositif National d'Accueil. Ils sont soumis à une grande précarité matérielle qui vient aggraver les troubles liés à leurs parcours de vie.

3 psychologues Anne-Marie, Jacqueline et Anne assurent des consultations de suivi et de soutien psychologique, pour la population que nous accompagnons, pour laquelle nous observons une augmentation des troubles psychiques.

Cette précarité et les difficultés rencontrées se trouvent accentuées par les programmes de virtualisation, de dématérialisation mises en place au pas de charge dans la plupart des administrations,

- Que ce soit à l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides), où toutes les communications faites aux demandeurs d'asile, enregistrement, convocation à un entretien, décision, se font à travers un espace virtuel.
- Ou à l'ANEF (Administration Numérique pour les Étrangers en France) qui a pour objectif de dématérialiser toutes les démarches concernant les étrangers en France : accès au séjour et accès à la nationalité.

Dans son grand souci d'intégration, pour naviguer sur ce site, le Ministère de l'Intérieur a donné à l'étranger le choix entre trois langues : française, anglaise ou chinoise....

Il faut préciser que, toutes catégories confondues, la moitié des personnes étrangères sur le sol français provient du continent africain et, en ce qui concerne spécifiquement les demandeurs d'asile, l'Afghanistan est demeuré, pour la cinquième année consécutive, le premier pays de provenance, suivi du Bangladesh, de la Turquie, de la Géorgie et de la République démocratique du Congo, pays bien connus pour avoir la langue chinoise comme langue véhiculaire...

Cela implique pour nous une exigence particulière, beaucoup de temps et de patience pour créer un espace dédié aux personnes bénéficiaires d'une protection internationale afin de lever ces barrières et empêchements. L'absence d'humain comme interlocuteur dans ces démarches est, pour eux comme pour nous, un facteur important d'incompréhension, de tension et de stress.

Concrètement, pas moins de 4 bénévoles et salariés, Annick, Jean-Louis, Joanna, Safa, Olivier, Anne, Michel, ce sont eux qui consacrent environ deux jours par semaine afin d'accompagner les BPI dans leurs démarches de réunification familiale, de titre de séjour ou de transport.

Défendre le droit d'asile nécessite de tenir deux axes :

- D'une part au quotidien pouvoir accueillir les demandeurs dans des conditions qui démontrent notre détermination à appliquer le caractère inconditionnel de l'asile et une authentique hospitalité.
- D'autre part, dans la sphère sociale et politique, faire entendre notre voix dans des plaidoyers pour participer aux débats, les enrichir ; faire connaître, expliquer le droit d'asile, sensibiliser nos concitoyens, combattre et dénoncer les formules triviales en vigueur qui, après *les vrais et les faux réfugiés*, ont vu naître, avec le ministre de l'Intérieur Darmanin, *les gentils et les méchants*.

L'emménagement dans les nouveaux locaux, nous a donné à repenser notre organisation.

- Nous avons ouvert les permanences quotidiennement au lieu des deux fois par semaine à la MDA. Sous la responsabilité des salariés Guillaume, Fanny et Olivier, aidés par des bénévoles. Nous souhaitons souligner l'engagement, la disponibilité, les compétences, la patience de nos 3 salariés.
- Nous recevons les demandeurs avec plus de temps pour les écouter, dans des conditions qui respectent davantage de confidentialité et donc de sérénité.

Nous avons, durant l'année écoulée, reçu et accueilli plus de 1600 primo arrivants femmes, et hommes accompagnés par 450 enfants, hors ukrainiens, que nous accompagnons dans le déroulement de la procédure d'asile avec :

- Une première étape fondamentale qui est l'accueil, qui consiste d'abord en un pré accueil pour tempérer, contenir, orienter...C'est Thierry, Michel, Kanke, Djibril, Koutama, Myriame, puis le premier contact d'accueil durant lequel va se tisser un premier lien de confiance, c'est Nicole, Laurence, Marie, Thierry, Anne, Klolédia.
- aidés par des interprètes dont il faut souligner l'importance pour établir ce lien de confiance que l'on retrouve dans toutes nos interventions Shqiponje, Kanke, Joyce Omar, Sankoumba, Ripsime, Mansoor, Fatma, Christiano.

- Un accès à la tarification solidaire auprès de la TAG : Elizabeth, Pierre, Christiano, Kofi, Amanda, Jean-François, la distribution et gestion du courrier : Svetlana, Nazmje, Jean-Yves, Danielle, Marie-Pierre Denise, Dominique.
- Ensuite, pour celles et ceux qui n'ont eu d'autres choix que d'arriver par voie terrestre ou maritime par un des pays qui bordent l'Europe, nous devons expliquer la Procédure Dublin et ses pièges, Fanny est la référente pour tous les bénévoles qui assurent l'accueil.
- Une préparation à l'entretien à l'OFPPRA, Monique, Jean-Marie, Marie, Maïté, Jean-Yves, Yves, Isaline.
- Des recours pour contester du refus des Conditions Matérielles d'Accueil (CMA) pour celles et ceux qui, en plus de ne pas bénéficier d'hébergement, se voient refuser par l'OFII, l'Allocation pour Demandeur d'Asile dénommée ADA, Geneviève, Guillaume, Fanny, Yves.
- Bernadette et Monique pour les aides FAJU et CCAS qui sont également des ressources précieuses pour intervenir dans des situations compliquées avec l'assurance maladie.
- Puis après une décision de rejet de l'OFPPRA, nous accompagnons les DA. pour obtenir une aide Juridictionnelle afin qu'ils ou elles puissent être assistés par un avocat lors de l'audience à la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA).

Avocats avec qui nous travaillons très étroitement et qui sont pour notre association un appui fondamental. Clélia Bouthors, Olivier Brisson, Maya Lino, Michel Meyer, Victoire Papanti, Marianne Pierot, Lucille Watson.

Puis un travail important en temps et en investissement personnel par l'ensemble des salariés et bénévoles rédigeant les recours auprès de la CNDA : Guillaume Fanny, Olivier, Jacqueline, Thierry, René, Maïté, Marie, Jean-Michel, Geneviève.

Travail qui est suivi d'une préparation aux audiences, simulations nécessaires pour que les requérants soient en capacité de pouvoir répondre aux questions des juges, Martine, Michelle, François, Lydie, Marjolaine, Françoise, Dominique, Nicole, Sandrine

Un travail spécifique de demandes de protection des petites filles menacées dans leur pays de Mutilations Génitales Féminines. L'ADA est la seule association de l'Isère et des départements voisins à prendre en charge ce motif lié à la Convention de Genève grâce à notre présidente Jacqueline et Geneviève.

Comme beaucoup nous pensons que l'apprentissage de la langue française est essentiel à l'intégration et à la vie dans notre société, c'est pourquoi des professeures de FLE dispensent plusieurs fois par semaine des cours pour des niveaux allant des débutants, des intermédiaires et des avancés. Nicole, Christine Rivoire, Christine Pohren, Catherine, Jacqueline Cohen, Jacqueline Weber, Suzanne et Annie.

Tout cela est possible grâce au travail inlassable et acharné de l'équipe en charge de rassembler suffisamment d'argent pour faire fonctionner notre association : Denise. Odile, Pierre, Geneviève, Marie-Pierre. Denise assure également le travail ingrat mais combien nécessaire de trésorière et Marie-Pierre magnifiquement le rôle de secrétaire.

Odile et Geneviève assurent le lien avec les collectifs d'hébergement.

Je n'ai fait qu'évoquer « rapidement » le travail réalisé par l'équipe des salariés et des bénévoles, tous les détails sont dans le rapport d'activité que va présenter Olivier et dans l'observatoire de l'asile par Fanny.

Nos perspectives tiennent en quelques lignes

Sur le plan financier :

- Acquérir une plus grande indépendance financière
- En continuant le travail de recherche de financement auprès des fondations
- En lançant une grande campagne d'appel à des dons mensuels pour stabiliser un fonds de fonctionnement, avec pour objectif
- De pouvoir continuer à financer des stagiaires longue durée, à ce titre nous remercions particulièrement Joanna, Alexandre, Violette, Ripsime, Fairouz, et Megan en service civique.
- De recruter si possible un quatrième salarié.

Formations :

S'appuyer sur les compétences des salariés pour diffuser des formations aux associations partenaires, aux particuliers, intervenir dans les collèges et lycées ainsi qu'à science Po Grenoble.

Événementiel

Participer aux événements ou en créer (ex 20 juin, journée des réfugiés) pour accroître la visibilité de l'ADA. A ce propos nous pouvons noter la qualité de la communication diffusée par l'équipe de Geneviève, René et Odile. Grâce à la progression de notre visibilité nous avons été invités par les rapporteurs de la loi au sénat, et des députés à deux tables rondes dans le cadre du projet de loi « contrôler l'immigration, améliorer l'intégration ».

Multiplier les Plaidoyers

Pour défendre le droit d'asile, assurer une veille des écarts aux droits plaider

Nous invitons, toutes celles et ceux qui souhaitent s'engager dans une réflexion autour de notre mode d'organisation ou pour participer à nos actions, à nous rejoindre.

Jean-Michel Reynaud, le 13 mars 2023

